

**Greffière ou greffier adjoint**  
(contrat 1 an – remplacement congé de maternité)**FONCTION :**

La personne titulaire de ce poste relève de la direction du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale. Elle représente la Ville devant les divers tribunaux. Elle rédige des avis juridiques et divers documents tels que baux, protocole d'entente, appels d'offres, politiques, etc. Elle collabore étroitement avec la direction des ressources humaines et la conseille en matière de relations de travail. Elle donne des avis sur l'application de la réglementation municipale. Elle est responsable des demandes d'accès à l'information et remplace le greffier au besoin.

**CONDITIONS SALARIALES :**

La Ville de Baie-Comeau offre des conditions de travail et de rémunération compétitives, établies selon les conditions normatives du personnel cadre.

**ENTRÉE EN FONCTION :**

Octobre 2020

**EXIGENCES :**

- Baccalauréat en droit;
- Membre en règle du Barreau du Québec;
- Cinq (5) ans d'expérience;
- Expérience en droit civil, municipal et du travail;
- Connaissance souhaitable du milieu municipal;
- Être reconnu pour son habileté à négocier et son sens de la rigueur, des relations interpersonnelles, de discrétion et de diplomatie;
- Posséder des habiletés démarquées pour la communication écrite et orale.

Si vous désirez relever ce défi et croyez posséder les habiletés requises, veuillez transmettre votre curriculum vitae **accompagné des preuves scolaires** avant le **25 septembre 2020** à l'adresse suivante :

**CONCOURS 20-27**

Service des ressources humaines  
Ville de Baie-Comeau  
19, avenue Marquette  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5  
(418) 296-8186 (télécopieur)  
Courriel : [rh@ville.baie-comeau.qc.ca](mailto:rh@ville.baie-comeau.qc.ca)

***Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées.  
Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.***

\* La Ville de Baie-Comeau applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles, minorités ethniques et autochtones à présenter leur candidature.